

• (9.10 p.m.)

L'agriculture, bien entendu, est l'une des principales industries de notre région. Fait regrettable, toutefois, la population agricole de ma province a diminué de près de 50 p. 100 depuis 30 ans. En 1930, par exemple, son chiffre atteignait 55,000 et représentait 63 p. 100 de la population globale. En 1966, il n'était plus que de 31,000, soit une proportion de 28 p. 100 sur l'ensemble de la population. La baisse de la population agricole entraîne nécessairement celle du nombre d'exploitations agricoles. En 1931, on comptait 12,865 exploitations actives mais en 1966, le nombre en était tombé à 6,357, soit une baisse de 50 p. 100 en 5 ans. Pour mettre fin à cette tendance décroissante,—et cela est essentiel à mes yeux dans une province comme la nôtre dont le sort dépend tellement de l'agriculture—le gouvernement doit aider notre province dans le domaine de la commercialisation.

L'Île-du-Prince-Édouard produit les meilleures pommes de terre au monde, mais il faut leur assurer des marchés. En 1969, notre récolte de pommes de terre a été l'une des meilleures jusqu'ici, tant du point de vue de la quantité que de celui de la qualité. Malheureusement, le prix payé aux agriculteurs était à peine suffisant pour couvrir les frais de production. Pour se maintenir en affaires, il faut réaliser des bénéfices et une exploitation agricole ne peut réaliser des bénéfices que si on l'aide à trouver des marchés satisfaisants pour ses produits.

L'industrie du tabac est en voie d'expansion dans notre province. L'an dernier, la production du tabac en feuille a été de 2½ millions de livres, ce qui a rapporté environ 1.5 million de dollars à nos agriculteurs. Voilà, à mon avis, un domaine où le gouvernement pourrait venir en aide aux cultivateurs. Ils pourraient ainsi maintenir un meilleur niveau de vie, ce qui encouragerait les jeunes à demeurer dans l'agriculture qui, comme je l'ai déjà dit, est la plus importante industrie de notre province. Si nous devons la perdre, les conséquences en seraient très graves pour notre économie.

Voilà quelques-unes des questions qui, à mon avis, devraient retenir l'attention du gouvernement actuel. Je sais que mon temps de parole achève. J'ose espérer que mes remarques ce soir seront, d'une manière ou d'une autre, signalées au gouvernement et qu'on proposera immédiatement des mesures efficaces pour améliorer l'économie de la région atlantique.

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur l'Orateur, c'est avec un vif plaisir que je prends part au débat. Je tiens à féliciter à mon tour les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône, le député de Bourassa (M. Trudel) et le député d'Assiniboia (M. Douglas).

Ce début a lieu cette semaine alors que nous sommes tous fort préoccupés par les événements qui se déroulent à Montréal et qui se rapportent au rapt de MM. Cross et Laporte. En effet, l'arrivée sur la colline parlementaire mardi matin de troupes de combat a provoqué un malaise dans toute la capitale. On ne peut s'empêcher de se demander si la société libre et ouverte qui existe au Canada n'arrive pas à son terme. Il se peut qu'à l'avenir notre premier ministre (M. Trudeau) ne puisse circuler librement à l'intérieur du pays sans que des mesures sévères soient prises pour assurer sa sécurité, comme c'est le cas pour le président des États-Unis et les chefs de nombreux pays d'Amérique latine. Espérons qu'il n'en sera pas ainsi, car c'est une des conditions que nombre

d'entre nous chérissons sur notre sol. C'est une chose dont nous avons joui au Canada dans le passé et qu'on ne trouve pas aux États-Unis. Nous avons toujours eu la chance de régler nos différends politiques par des débats et non par les armes.

Je félicite le gouvernement de ne pas avoir cédé aux terroristes. Céder, c'est encourager l'anarchie—c'en serait fini du respect de la loi au Canada. Gagner du temps tout en poursuivant les enquêtes de police est la bonne stratégie. Les terroristes finiront par commettre une faute et seront traduits en justice. J'approuve moins les reportages des media. Les media parlent de «prisonniers politiques» enfermés dans les prisons du Québec. Ce ne sont pas des prisonniers politiques; ce sont des criminels déclarés coupables de crimes qui figurent dans le Code criminel canadien tel qu'il a été édicté par le Parlement. Les media parlent aussi de «l'exécution de M. Cross et de M. Laporte» en citant les notes envoyés par les terroristes. Soyons logiques. Seuls un juge et un jury habilités par la loi d'un État souverain peuvent condamner quelqu'un à être exécuté. Si M. Cross et M. Laporte allaient être tués par les terroristes du FLQ, il n'y aurait qu'un mot pour qualifier cet acte et c'est celui d'assassinat.

Monsieur l'Orateur, l'été dernier, en faisant le tour de ma circonscription d'Algoma que je suis fier de représenter à la Chambre des communes, j'y ai décelé un sentiment d'inquiétude au sujet du genre de vie qui nous attend au cours des années 70. Inquiétude tout d'abord au sujet de l'usage répandu des stupéfiants dans notre société; en second lieu, par suite de la pollution de nos lacs et de nos cours d'eau, à tel point que la pêche y est défendue, et, troisièmement, au sujet de la violence représentée à la télévision et concrétisée par les récents événements à Montréal. Notre région voit aussi sa jeunesse traduite devant les tribunaux pour l'usage illégal de la marijuana et d'autres stupéfiants. Les journaux en parlent constamment. Et il n'y a pas de solution facile. Bien des gens sont d'avis qu'il ne faut pas charger nos jeunes du poids de dossiers criminels par des condamnations pour l'usage de la marijuana, mais la législation du stupéfiant ne résout aucunement le problème. Sans aucun doute c'est une question que nous, à titre de représentants élus de ce grand pays, nous devons d'étudier très sérieusement au cours de la session actuelle afin d'y trouver des solutions.

À la lecture des informations faisant état d'une consommation de plus en plus grande de stupéfiants au Canada et aux États-Unis, il me semble qu'il pourrait bien s'agir là du talon d'Achille de la civilisation occidentale. A n'en pas douter, une civilisation qui a pu réaliser les progrès scientifiques et techniques que nous connaissons, mettre au point un système d'enseignement qui devrait être une invite à l'adresse des éléments les plus doués de notre jeunesse, doit être capable de juguler, par l'éducation et l'exemple, ce problème des stupéfiants dans notre société. Un homme célèbre a dit naguère: «Le problème n'est pas dans nos étoiles, mais en nous.» Ainsi donc, pour une certaine part, la solution n'est pas dans les étoiles, mais en nous. Les jeunes voient les adultes recourir à d'autres stupéfiants et s'attacher à de fausses valeurs et ils sont enclins à dire: «Hypocrites, pour qui vous prenez-vous pour élever ainsi la voix?»

Monsieur l'Orateur, alors que l'environnement nous préoccupe tant, j'ai été heureux de constater que le dis-